

## Après 43 ans, changement au poste de maire

# Les Annelacois déjà sous le charme

ISABELLE SCHMADTKE

**Facilement 90 personnes étaient présentes lors de l'assermentation du nouveau conseil municipal à Sainte-Anne-des-Lacs, qui était suivi de la première assemblée municipale présidée par son nouveau Maire, M. Claude Ducharme.**

Très rapidement, les citoyens se sont rendu compte que le changement transparaîtrait à travers l'ordre du jour quand le maire a proposé de changer la prière par le Mot de bienvenue, ce qui fut accueilli par des applaudissements résonnants. Dans la première heure, l'assemblée a d'ailleurs applaudi souvent!

Pour mieux présenter cette nouvelle administration à la collectivité de Sainte-Anne-des-Lacs, le *Journal* a obtenu une entrevue avec le maire, afin de connaître la vision des élus pour les années à venir.

C'est avec simplicité, dans un bureau tout neuf que le maire Ducharme nous a reçus. Il explique qu'il en est à l'étape de rattraper certains retards, pour outiller les membres du conseil et le directeur général de moyens modernes de travailler. Ceci améliorera notamment la communication puisque le directeur général aura maintenant un cellulaire et que les membres du conseil auront chacun une boîte vocale et

une adresse courriel. Ils sont tenus de répondre aux citoyens aussi rapidement que possible. D'ailleurs, le maire a mandaté le conseiller Sylvain Charron de préparer un code d'éthique auquel tous les membres du conseil ainsi que les employés de la municipalité seront tenus d'adhérer. Ils devront aussi faire une déclaration d'intérêt afin d'éviter évidemment toute forme de conflit.

### Plan particulier d'urbanisme

Il faut ensuite, s'attaquer au Plan particulier d'urbanisme (PPU) exercice de planification essentiel qui se penchera entre autres, sur les besoins de la ville en matière de sécurité publique, notamment au niveau de la caserne de pompier qui pourrait ne plus correspondre aux nouvelles normes du ministère. En matière de loisir, restera à déterminer si on veut se doter d'un terrain de soccer réglementaire et côté de la culture, on souhaite ardemment transformer l'église en

centre culturel ce qui doit être planifié en détail, sans oublier bien sûr les besoins d'agrandissement de la bibliothèque!

En plus de tout cela, on doit étudier notre réseau de rues qui se termine en cul-de-sac, parfait pour le déneigement, car les grosses charrettes ne peuvent pas s'y retourner, sans parler de certains chemins privés qui sont mal entretenus dont un carrément dangereux au point où le transport scolaire a avisé les parents qui y résident qu'il refuse de le fréquenter jusqu'à ce qu'il soit réparé!

### Sainte-Anne-des-Lacs active dans la MRC

Au niveau régional, le maire Ducharme désire rassurer les voisins de Sainte-Anne-des-Lacs que dorénavant la municipalité s'impliquera activement dans la MRC, elle qui avait auparavant tendance à s'isoler.

Le maire Ducharme avait justement la veille participé à une réunion de la MRC qui traitait de la gestion des matières résiduelles et des orientations précisées à cet effet par le gouvernement. Celui-ci demande à ce que les citoyens diminuent le contenu de leur sac de poubelle de 65%, pour permettre d'al-

longer la durée de vie des sites d'enfouissement. Le conseil via son comité d'environnement devra étudier le tout et évaluer des actions qui seraient faciles à adopter pour le citoyen tout en permettant d'atteindre la cible visée.

C'est beaucoup de besogne que devra abattre la nouvelle équipe de gestion municipale, pour faire migrer la municipalité d'une mentalité de citoyens villégiateurs rarement sur place qui requièrent peu de services et qui désirent garder les taxes au minimum; à une collectivité vivante à l'année, peuplée de jeunes familles, de personnes seules, d'ainés, tous ayant des besoins et des attentes de la part de la municipalité.

### Avons-nous le budget?

Tous ces changements ne coûteront-ils pas très cher? M. Ducharme précise qu'avant d'être maire il est d'abord citoyen et qu'il n'aime pas non plus les augmentations de taxe.



M. Claude Ducharme, maire de Sainte-Anne-des-Lacs

Il croit à une administration responsable qui utilisera le surplus pour les dépenses immédiates et une fois les besoins évalués, les dépenses seront amorties sur plusieurs années. Incidemment, le budget sera déposé le 21 décembre.

Un employé municipal a résumé l'ampleur des changements par une boutade, en disant qu'il avait l'impression de passer directement du 19<sup>e</sup> siècle au 21<sup>e</sup>. Ouf! Il était temps.



## Rapport du maire sur la situation financière



de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Le 9 novembre 2009

Chères citoyennes, chers citoyens, membres du Conseil municipal,

Tel que le prévoit la Loi, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs. Je profite également de l'occasion pour vous faire part des principales réalisations du Conseil municipal pour l'année qui se termine.

Claude Ducharme, Maire

### États financiers 2008

Les états financiers de la municipalité pour l'année 2008 ont été vérifiés par Amyot Gélinas, S.E.N.C. Le rapport du vérificateur démontre que l'année 2008 s'est terminée avec un résultat net de 241 096 \$. Le surplus accumulé consolidé de la municipalité au 31 décembre 2008 était de 438 454 \$ et la dette à long terme consolidé était de 1 162 510 \$.

### Situation financière 2009

Le budget 2009 prévoyait des revenus de 4 351 198 \$ et des dépenses de 4 351 198 \$. La municipalité prévoit un surplus budgétaire pour l'année 2009.

### Dernier programme triennal d'immobilisation

Vous trouverez en annexe le dernier programme triennal d'immobilisation 2009-2011.

### Rémunération des élus

En 2009, les rémunérations et les allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité sont les suivantes :

- Pour le maire, une rémunération annuelle de 10 295,08 \$, plus une allocation de dépenses de 5 147,54 \$ pour un total de 15 442,61 \$. De plus, le maire reçoit aussi une rémunération annuelle de 5 394,96 \$ plus une allocation de dépenses de 2 697,48 \$ pour un total de 8 092,44 \$, ceci pour siéger au Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- Pour chacun des autres membres du Conseil, une rémunération annuelle de 3 431,69 \$, plus une allocation de dépenses de 1 715,85 \$ pour un total de 5 147,54 \$.

À ces montants, une rémunération additionnelle est versée à chaque élu(e) désigné(e) par le Conseil pour sa fonction au sein d'un comité de la municipalité ou d'un organisme supra-municipal ou d'une régie. Cette rémunération est de 54,76 \$ par mois, par comité.

### Liste des contrats de plus de 25,000 \$

Tel que prévu par la Loi, je dépose pour consultation publique, la liste de tous les contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, octroyés depuis la dernière présentation du rapport du maire.

### Dossiers traités au cours de l'année

#### Environnement

Nous continuons le suivi rigoureux des algues bleues, des fosses septiques, de la protection des bandes riveraines et de la qualité de l'eau de nos lacs.

#### Urbanisme

Le précédent conseil municipal a poursuivi tout au long de l'année 2009 la révision des règlements d'urbanisme.

#### Sécurité incendie

Le projet de construction d'une nouvelle caserne est toujours actif.

#### Travaux d'asphaltage

Cette année, nous avons effectué des dépenses de plus de 300 000 \$. Ce montant a servi à la réfection majeure d'une partie du chemin des Noyers et d'une partie du chemin des Cailles ainsi que l'asphaltage du chemin Avila.

#### Collecte porte à porte des matières recyclables

Depuis octobre 2005, la municipalité a instauré un nouveau service de collecte porte à porte pour les matières recyclables. Ce nouveau service s'inscrit dans la politique québécoise de gestion des matières résiduelles dont l'objectif est de détourner des

sites d'enfouissement 65% des matières pouvant être mises en valeur annuellement d'ici 2008. Cet objectif ne sera toutefois pas atteint en 2009 mais la MRC des Pays-d'en-Haut, en collaboration avec la MRC des Laurentides, travaille activement à la mise sur pied d'une usine de compostage qui nous permettra d'atteindre et même de dépasser cet objectif de 65%. Nous espérons que ce projet se réalisera d'ici la fin de l'année 2010.

#### Loisirs, Culture et Vie communautaire

L'acquisition de l'église de Sainte-Anne-des-Lacs s'est concrétisée en 2009. Ceci nous permettra de mettre une salle polyvalente à la disposition de la population au cours des prochaines années.

### Orientations pour le budget 2010

Durant les prochaines semaines, le Conseil travaillera à la préparation du budget pour l'année 2010.

En terminant, je remercie les conseillers qui ont œuvré au sein du Conseil cette année, ainsi que tout le personnel pour leur dévouement et leur soutien.